

Le P'tit *Saturnin*

ÉTÉ 2020



Le sommaire

- P.3 • L'édito
- P.4 à 7 • Les moments forts
- P.8-9 • Les échos du conseil
- P.10-11 • Les infos pratiques
- P.11 • Les travaux
- P.12-13 • Le portrait
- P.14 • C'est à venir
- P.15 • Les contacts utiles

NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Lundi : 9h - 12h

Mercredi : 14h - 17h

Vendredi : 9h - 12h

Pour rappel, toute prise de rendez-vous s'effectue en appelant le secrétariat au

05 46 85 11 40



Villages Fleuris

L'épidémie de Covid-19 repousse le concours des Villages Fleuris à l'année prochaine.

La municipalité a tout de même décidé d'égayer la commune, notamment en installant des timbres où vous pourrez découvrir de nombreuses fleurs différentes et colorées.

Le comité de rédaction

Directeur de publication

Joël Papineau

Responsable de rédaction

Marie-Thérèse Grandillon

Rédaction—mise en page

L'atelier Flaubert - latelier.flaubert@gmail.com

Comité de Rédaction été 2020

Joël Papineau

Marie-Thérèse Grandillon

Baudouin Dunoyer de Segonzac

Marie-Cécile Hilaire

Martine Sabourdin

Sylvie Sabourin



L'édito

Chers administrés,

Je renouvelle mes félicitations à l'ensemble de la population qui a fait preuve d'un civisme exemplaire et d'un soutien important pour démarrer ce mandat dans des conditions exceptionnelles.

Nous débuterons nos travaux à l'automne, puisque les commissions seront finalisées à cette époque dans les différentes instances. Nous en profiterons également pour réfléchir au développement de nos structures culturelles : la bibliothèque devrait être transformée en espace culturel diversifié (médiathèque, aide administrative et informatique) et en cyber-café, afin que l'on puisse se rafraîchir en attendant que l'on puisse trouver une solution sur l'avenir du café de la Place avec les propriétaires. À terme, nous souhaitons créer un véritable lien intergénérationnel au sein du village. Concernant le patrimoine, le diagnostic du plan d'entretien de l'église par un architecte spécialisé sera également présenté à la rentrée.

Le programme de l'été a été restreint suite aux règles sanitaires en vigueur : vous pourrez retrouver un cahier des animations culturelles du site de Broue en mairie. Deux spectacles ont été organisés par le Département (Syndicat Mixte de Brouage) : le premier a eu lieu le 17 juillet, avec la projection cinématographique de la Légende du Roi Arthur, puis le 27 août avec un spectacle circassien. La commune, a quant à elle organisé un concert de cuivres sur le site de Broue. À venir : n'oublions pas l'échappée maritime, étape du Tour de France, qui traversera notre commune le mardi 8 septembre en début d'après-midi.

Revenons à des choses plus pratiques. L'utilisation de la salle des fêtes n'est possible que pour les réunions d'associations avec effectif restreint, en respectant les règles sanitaires imposées, et aucune utilisation festive ne sera possible pour l'instant.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'été. Restez prudents.

Bien à vous, Passionnément,
Joël Papineau

Saint-Sornin souhaite la bienvenue à tous ses nouveaux habitants.

Les moments forts

Présentation de votre nouvelle équipe municipale

Après un décalage de l'installation du Conseil municipal lié à l'épidémie de Covid-19, votre nouvelle équipe a bien pris ses fonctions à partir de fin mai dernier.

Découvrez les visages de ceux qui vous représentent pour ce mandat 2020-2026.

Les commissions seront prochainement attribuées.

N'hésitez pas à suivre l'actualité sur le site internet de la commune, saint-sornin.fr, dans la rubrique dédiée : « Vie municipale ».



Joël Papineau, Maire



**Marie-Thérèse Grandillon,
1ère adjointe**

Affaires sociales & culturelles,
Communication, Sécurité



Cédric Leturcq, 2ème adjoint
Zones humides, Vie du village, École



Muriel Fazilleau, 3ème adjointe
Vie associative, Enfance/Jeunesse, Salle
des fêtes

Les moments forts



**Laurence Faney, conseillère
municipale déléguée**
Animation, Patrimoine



**Thierry Laval,
conseiller municipal**



**Sylvie Derrien, conseillère
municipale**



**Patricia Certain,
conseillère municipale**



**Fabien Geny,
conseiller municipal**



**Romuald Ducrou, conseiller
municipal**

Nouveau look pour une nouvelle mairie



La salle du conseil municipal après les travaux réalisés

Les employés techniques ont profité de la période de confinement pour aménager la mairie de manière plus aérée, afin de respecter les nouvelles règles sanitaires en vigueur.

Des travaux de rénovation de la toiture ont également été réalisés en parallèle. C'est donc une mairie remise au goût du jour que vous pouvez dès à présent découvrir.

Une décoration modernisée

Lors du précédent mandat, le maire Joël Papineau et son équipe avaient déjà réaménagé la mairie afin de la rendre plus conviviale : ainsi, au fil des années, les administrés avaient pu découvrir un secrétariat plus lumineux et un réaménagement des bureaux des adjoints. Un espace de restauration pour les employés avait également été créé.

Cette fois-ci, l'intérieur de la mairie a été soigneusement étudié afin d'être rendu plus agréable pour

les administrés mais également pour les élus : l'ancien sol a été remplacé par du parquet par Jacques, du service technique. Certains meubles ont également été changés, comme les bureaux, et l'ancienne salle de réunion a été transformée en espace pour le service technique et le service comptabilité, ce qui permet de respecter la distanciation sociale.

Une nouvelle salle de conseil

La salle de conseil, qui donne sur la Place Saint-Saturnin, a également été rafraîchie.

Les tableaux et photographies des anciens Présidents de la République, qui étaient auparavant installés dans le couloir, ont été transférés dans cette salle, accompagnés d'une charte des Élus.

Du gel hydroalcoolique est à votre disposition à l'accueil, afin de respecter les règles sanitaires préventives face à la lutte contre le Covid-19.

Les moments forts

La légende du Roi Arthur en pleine nature



Photo : Georges Fontaine

Le vendredi 17 juillet, à 21h45, la projection cinématographique du film « Le Roi Arthur : la légende d'Excalibur » a eu lieu à la Tour de Broue, en plein air.

Organisée par le Département de la Charente-Maritime (Syndicat Mixte de Brouage), cette animation a réussi à séduire petits et grands.

La légende du Roi Arthur grandeur nature

Le site de Broue se prête particulièrement à l'imaginaire : chaque été sont organisés des événements qui font écho à l'histoire, au patrimoine, mais aussi à la dimension féérique.

Cette fois-ci, la projection nocturne a fait honneur à Arthur et à la légende d'Excalibur, l'épée magique issue des légendes bretonnes datant du Moyen-Age. Le film, réalisé par Guy Ritchie, a permis aux habitants du territoire mais également aux vacanciers de plonger dans un univers fantastique et captivant.



Les échos du Conseil

VENTE DU GARAGE COMMUNAL DE LA PLACE SAINT-SATURNIN

Monsieur et Madame Dandonneau Pierre se sont portés acquéreurs; considérant que l'accès à celui ci passe sur la propriété de Monsieur et Madame Dandonneau et qu'il ne peut être affecté utilement à un service public communal,. Considérant les prix actuels du marché de l'immobilier et vu les travaux à y effectuer, le Conseil municipal dans son ensemble décide de vendre ce garage à Monsieur Pierre Dandonneau pour une somme de 5 000.00 € H.T.

LOYERS DE L'ONGLERIE

Suite à l'épidémie du COVID 19 ayant entraîné la perte d'activité, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'annuler les loyers demandés à Madame Bordin pour le local commercial situé au 1 rue du Petit Moulin, pour la période du 1er Avril au 31 Mai 2020. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'annulation de ceux-ci.

SALLE DES FETES « ÉRIC CHABRERIE »

Il a été également demandé de rembourser tous les acomptes versés pour les réservations qui ont dû être annulées par mesures de sécurités liées au Covid 19.

CONVENTION de FOURRIERE SPA 2020

La convention de fourrière avec La SPA de Saintes a été renouvelée ; la commune s'engage à verser à la SPA, pour l'année 2020 :- une contribution de 0,46 euros x 404 habitants, soit la somme de 185,84 € (formule tout compris : Déplacement pour venir récupérer l'animal capturé + prise en charge de l'animal)

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT PEC DE LAURENT GAUVRIT

M. le Maire rappelle que le contrat parcours emploi compétences de Laurent Gauvrit (agent technique) fixé sur 5 ans maximum doit être renouvelé chaque année.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire le contrat PEC de Laurent Gauvrit, agent technique pour une durée hebdomadaire de travail : 35 heures - Rémunération : SMIC et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y afférents.

AVENANT PLU

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le présent avenant a pour objet la prolongation des délais en raison de l'évolution du projet : Actualisation et réécriture du PADD - Ajustement et compléments réguliers des chiffrages, explications des choix retenues : hypothèses démographiques et besoins en logements / objectifs chiffrés - Ajustement et modification du projet - Prise en compte STRADDET approuvé en mars 2020 - Recollement des données actualisées - Réunions supplémentaires en option b) du décalage des études et réunions pendant la période pré-électorale. Le délai de réalisation est prolongé de 16 mois. Portant le délai final au 12 juin 2021. L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public. Montant de l'avenant 3 510.00 € H.T soit 4 212,00 € TTC 12,06% d'écart introduit par l'avenant. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant N°2 de prolongation du PLU pour un montant de 3 510.00 € H.T soit 4 212.00 € TTC et inscrire cette somme au budget

primitif 2020.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Points abordés :

- a) Les propriétaires de la Mauvinière ont adressé une demande de licence 3 pour un bar à vins. Nous ne pouvons pas l'honorer dans la mesure où la réglementation n'autorise qu'une licence par tranche de 450 habitants. Nous avons déjà une licence 4 et notre commune n'est pas classée touristique. Un courrier a été adressé en ce sens au propriétaire avec la copie du courriel de la Préfecture.
- b) Le Maire indique qu'il va prendre contact auprès d'un avocat spécialisé en droit public. Il interviendrait dans l'ensemble des problématiques, tant en conseil qu'en contentieux pour défendre les intérêts de la collectivité.
- c) Suite aux échanges avec le Maire de Nieulle Sur Seudre et du Gua, nous rouvrirons le dossier de police municipale. La personne interviendrait sur les 3 communes dans un premier temps et serait rémunérée en fonction de son temps de présence. L'objectif à terme serait de mutualiser l'ensemble de la police municipale de la communauté de communes,
- d) Ecole Montessori : Il est précisé qu'il y a plusieurs méthodes d'enseignements au sein de l'école; la méthode Montessori qui consiste à l'éveil sensoriel des enfants, Freinet apprendre en expérimentant... Un élu parent d'élève sera chargé d'une visite de l'école pour le conseil municipal. L'effectif de la prochaine rentrée serait de 21 élèves.
- e) Le relais d'assistance maternelle a demandé le renouvellement de sa convention de partenariat et la tarification pour la salle des fêtes. Dans le cadre de la mutualisation de la petite enfance au sein de la communauté de communes, il bénéficie de la gratuité de la salle.
- f) La réouverture de la salle des fêtes « Eric Chabrier » n'aura lieu qu'en fonction des directives sanitaires à venir. Aucune date n'est fixée pour l'instant. Elle ne pourra être utilisée uniquement que pour des réunions d'associations en respectant les règles sanitaires qui sont imposées.
- g) Les élus bénéficient de formations obligatoires depuis la loi votée en 2019 et également facultatives. La collectivité prend en charge ces formations avec une aide du DIF (droit individuelle à la formation). Ce qui représente 60 h par personne pour le mandat.
- h) Après débat, le conseil municipal décide de modifier les horaires d'ouverture de la mairie tenant compte de la fréquentation et de la disponibilité de parents d'élèves qui ne travaillent pas le mercredi :
Lundi de 9h à 12 h - mercredi de 14h à 17 h et vendredi de 9h à 12 h.

SECURITÉ DE LA SALLE DES FETES

Suite à la visite de sécurité par le SDIS de La-Rochelle, la commission contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public c'est réunie le 1^{er} juillet 2020.

Après examen du rapport, la commission a émis un avis favorable à la poursuite de l'exploitation de la salle des fêtes.

L'ensemble des comptes-rendus est disponible sur : www.saintsornin.fr

(rubrique : Vie municipale)

Les infos pratiques

Tour de France : rendez-vous en septembre

Le Tour de France, initialement prévu en juillet, a été reporté aux 7, 8 et 9 septembre prochains.

Le Tour de France à Saint-Sornin le mardi 8 septembre

Les cyclistes passeront sur la route départementale devant Saint-Sornin le 8 septembre (Pointu de la Casse). Si vous souhaitez vous rendre aux principaux points de passage, voici les horaires :

- **Le Gua (rond-point d'Aléa) :** passage de la caravane à 13h25. Passage des cyclistes entre 15h07 et 15h15 ;
- **Saint-Sornin (pointu de la Casse) :** passage de la caravane à 13h35. Passage des cyclistes entre 15h et 15h30 ;
- **Saint-Just-Luzac :** passage de la caravane à 13h45. Passage des cyclistes entre 15h21 et 15h30.

Carte en ligne interactive

la.charente-maritime.fr/tour-de-france



Gare aux nuisances sonores

Concernant certaines nuisances sonores émises au sein du village, il est nécessaire de rappeler l'article émis par le Conseil national du bruit. Il est important de respecter les horaires suivants pour toute production sonore (travaux, tronçonneuse, tondeuse...) :

Du lundi au vendredi :

De 9h à 12h et de 13h30 à 19h30

Le samedi :

De 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et les jours fériés :

De 10h à 12h



Les infos pratiques

La distanciation sociale en Nouvelle-Aquitaine

L'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine a lancé une nouvelle campagne de lutte contre la propagation du virus Covid-19. Elle insiste notamment sur l'importance de garder ses distances, même en vacances, car le virus est toujours en circulation.

Une campagne aux messages décalés

Afin d'apporter un peu plus de légèreté à la situation épidémique, l'ARS a comparé le mètre de distanciation sociale à des spécialités ou des rappels culturels liés à la Nouvelle-Aquitaine.

1 mètre de distanciation, c'est donc égal à ...

- 5 charentaises de peinture 39 ;
- 9 cèpes ;
- 19 châtaignes ;
- 1 taureau ;
- 2 planches de surf ;
- 19 chabichoux ;
- 16 huîtres ;
- 7 parts de gâteau creusois ;
- 20 canelés ;
- 20 pruneaux ;
- 3 têtes de chèvre ;
- 9 tasses en porcelaine.



Les travaux

• Rue de Leuze

Début septembre, la rue de Leuze retrouvera une jeunesse afin de la rendre plus carrossable et de faciliter l'écoulement des eaux pluviales ;

• La sécurité rue du Petit Moulin

À la demande des riverains, la rue du Petit Moulin voit sa réalisation s'achever, avec l'installation de deux ralentisseurs et l'aménagement du carrefour route de Saint-Just et route du Stade.

Le témoignage d'Annie Roy



Annie Roy

Annie Roy est née à Saint-Sornin, village qu'elle affectionne et qu'il lui a été difficile de quitter lorsqu'elle a dû aller vivre en maison de retraite pour cause de santé.

Nous sommes allés lui rendre visite à Royan, où elle nous a accueilli avec chaleur et nous a raconté son histoire que nous vous laissons découvrir.

Tout d'abord, pouvez-vous vous présenter un peu pour les lecteurs du P'tit Saturnin ?

« Avec plaisir ! Je m'appelle Annie, je réside actuellement à la maison de retraite Le Château de Mons, mais mon cœur est encore à Saint-Sornin, où je pensais vivre jusqu'à la fin de mes jours... Côté famille, je suis maman de deux filles qui sont nées à Saintes.

Toute ma vie, j'ai travaillé dans une COOP, et j'ai vadrouillé dans différentes villes de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres : Niort, Saint-Porchaire... Je suis revenue à Saint-Sornin après avoir fini de travailler : on peut dire que j'y ai vécu

toute mon enfance, puis j'y suis revenue en tant que grande adulte. Mais je tiens à préciser que je ne m'en suis jamais vraiment séparée : je revenais voir ma famille toutes les semaines ! »

Quel était votre lien avec le village ?

« Ma maison familiale est basée rue de la Prison - comme l'indique son nom, c'est la rue près de la prison de Saint-Sornin, la plus petite de France, où on envoyait paraît-il les gens se dégriser...

La maison a entièrement été construite par mon père, qui était cordonnier à Saint-Jean d'Angély et qui allait en vélo une fois par semaine pour construire la maison pièce par pièce, et ce malgré son amputation d'une jambe qui datait de son enfance. Il a même creusé un puits ! C'est une maison que j'aime, dans un lieu qui m'apaisait beaucoup. »

Avez-vous quelques souvenirs d'enfance à nous raconter ?

« Les souvenirs d'enfance, ce sont les meilleurs ! Je

Le portrait

me rappelle tant de mes copains, de mes copines. Évidemment que tout n'a pas toujours été facile, mais je conserve d'excellents moments gravés dans ma mémoire. J'allais à l'école sur la place du village, et déjà à l'époque j'étais quelqu'un de très tourné vers les autres. J'aime discuter, échanger. Avant, tous les enfants jouaient sur la place, il n'y avait pas encore de télévision dans chaque foyer et je pense que c'était une époque où nous profitions plus des uns des autres qu'aujourd'hui. Mais il m'est aussi arrivé de faire des bêtises... Tenez, un jour, j'ai coupé les cheveux à une copine ! Elle, qui avait une magnifique chevelure, s'est retrouvée avec une coupe au bol ! »

Vous semblez attachée à la place du village. Qu'évoque t-elle pour vous ?

« Effectivement, quand je pense à Saint-Sornin, je pense à cette place. Lieu de réunion, tout d'abord, mais aussi de bonheur. À l'époque, une splendide frairie se tenait une fois par an, c'était synonyme de joie. Je me souviens même que c'était le troisième dimanche de juin. Il y avait des manèges, un marchand de nougats, et un bal tenu durant trois jours. Quelle belle époque ! Mes enfants et mes neveux adoraient. La frairie, c'était la réunion de famille, mais aussi la réunion entre amis. C'était très convivial. »

Une fois que vous êtes revenue à Saint-Sornin après avoir mené votre vie professionnelle, que faisiez-vous ?

« Je ne m'ennuyais jamais étant enfant, mais en étant à la retraite non plus, croyez-moi. Je faisais beaucoup de travaux manuels, et j'étais membre de l'association Saint-Sornin Accueille. J'aidais par exemple à organiser le Téléthon, qui est un grand évènement qui fait venir beaucoup de monde à Saint-Sornin. »

Pouvez-vous partager quelques anecdotes avec nous ?

« J'ai tellement de souvenirs... Certains moins bons

que d'autres, mais dans l'ensemble je suis positive et j'ai de merveilleux moments gravés en tête. Il y a quelque chose que j'appréciais particulièrement : je vivais dans ce beau village, mais c'est surtout sa nature qui m'impressionnait. Peut-être cela est-il dû à mon enfance : je gardais des chèvres et des moutons, tous les jours, dans des champs prêtés par les voisins. À l'époque, on disait « Je vais garder les bêtes ! ». J'avais d'ailleurs un ami qui gardait des vaches. J'ai donc très tôt été liée à la nature environnante qui est exceptionnelle. Plus tard, j'ai toujours conservé cet amour : j'avais d'ailleurs un jardin, j'aimais beaucoup m'en occuper. »

Comment votre nouvelle vie à Royan se déroule t-elle ?

« Nous sommes dans une époque particulière. Lorsque je suis partie de Saint-Sornin, c'était très peu de temps avant le confinement lié à l'épidémie de Covid-19. Ici, je reste avec mon ami, avec qui je suis depuis 17 années. Nous habitons dans la maison familiale ensemble. Nous sommes arrivés à la maison de retraite le 20 janvier, sans encore savoir tout ce qui allait arriver en France et dans le monde... »

Nous n'avons vu absolument personne durant toute la période du confinement, ce qui a été très dur, je ne le cache pas. D'ailleurs, je me souviens bien du jour où le confinement a été proclamé : 4 amis de Saint-Sornin sont venus nous rendre visite, ici. Ils ont été bloqués dans le hall d'accueil, on leur a interdit de venir nous voir dans nos chambres suite aux nouvelles mesures sanitaires prises ! Ensuite, nous avons été obligés de communiquer par le biais du téléphone. Les repas ne se faisaient plus en salle, mais étaient livrés en chambres... Nous, on déteste ça. Nous ne sommes pas de la génération Mc Do, nourriture à emporter ! Ça nous a beaucoup atteint, nous tous, résidents. Alors comment expliquer ce que nous avons ressenti en pouvant sortir à nouveau ! C'était si étrange. »

C'est à venir

5 septembre : concours de pêche / Marennes-Hiers-Brouage

Concours de pêche organisé au pont de Mérignac, à Marennes-Hiers-Brouage.
Ouvert à tous, mais la carte de pêche est obligatoire.

5 septembre, 20h30 : vélo-cinéma / Saint-Pierre d'Oléron

Dans le cadre du Tour de France, le musée de l'île d'Oléron organise le samedi 5 septembre à 20h30 une séance de vélo-cinéma au sein de son jardin.

En collaboration avec Ludik Energie, le musée propose aux spectateurs une séance de cinéma éco-responsable.

Pour lancer la séance de cinéma, les adultes et les enfants pédalent sur les vélos générateurs et produisent l'électricité nécessaire au fonctionnement de l'écran et de la sonorisation.

En cas d'intempéries, la séance sera organisée dans la cour de l'école Pierre Loti à Saint-Pierre d'Oléron. Le nombre de places étant limité, merci de nous contacter au 05 46 75 05 16.

A l'honneur sur l'écran le film de Pierre Godeau " Raoul Taburin a un secret ".
GRATUIT, possibilité d'apporter son siège ou sa couverture.

8 septembre : passage du Tour de France (voir Infos pratiques p.10)



Faire apparaître un événement dans le P'tit Saturnin

Si vous organisez un événement public et que vous souhaitez qu'il apparaisse dans le bulletin municipal de la commune, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat.

Vous pourrez ainsi y communiquer toutes les informations relatives à cette manifestation, et éventuellement déposer vos supports de communication (affiches, flyers...).

Les contacts utiles

URGENCES

- Police 17
- Gendarmerie 05 46 85 00 19
- Pompiers 18
- SAMU 15

SERVICES PUBLICS

- Trésor Public de Marennes 05 46 85 14 15
- Centre des Impôts 0820 234 252
- Préfecture 05 46 27 43 00
- Sous-Préfecture 05 46 87 08 08
- Communauté de Communes 05 46 85 98 41

AUTRES SERVICES UTILES

- CAF 0820 251 710
- Pôle Emploi 0811 550 117
- CPAM de Rochefort 0820 904 144
- Conciliateur 05 46 85 66 39

SERVICES D'AIDES MÉDICALES, SANITAIRES & SOCIALES

- Centre antipoison 05 56 96 40 80
- Enfance maltraitée 119
- Violence conjugale 0810 012 014
- Protection aux personnes âgées 0800 020 528
- Cancer info service 0810 810 821
- Drogue info service 0800 231 313
- Sida info service 0800 840 800
- Assistante sociale 05 46 85 09 87

DÉCHETTERIES

- Le Bournet 05 46 85 41 37
- La Madeleine 05 46 02 51 43

CHENIL—SPA (Saintes)

05 46 93 47 65

SAINT-SORNIN TAXI

05 46 93 33 53
06 08 92 31 86

Mairie

Tél. : 05 46 85 11 40

Mail :

mairiesaintsornin@st-sornin.com

Site internet :

saint-sornin.fr

Permanences des élus

Lundi matin : M.T Grandillon

Mercredi : M. Papineau, sur R.V

Mercredi matin : Muriel Fazilleau

Cédric Leturcq : sur R.V.

Un été dans les marais...



Photos : Sylvie S.